



**POLE TECHNIQUE  
ESPACES PUBLICS**

**POINT INFORMATION A DATE**

**En vertu des arrêtés municipaux du 08/08/2024**

**STATIONNEMENT  
RUE ALPHONSE GUERIN**

À compter du 12/08/2024 et jusqu'au 16/08/2024, dans la portion de voie comprise entre la RUE RENE DESCARTES et la RUE LOUIS PASTEUR, la circulation sera interdite.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant soit par ..

- RUE LOUIS PASTEUR,
- RUE JEANNE D'ARC,
- RUE RENE DESCARTES,

soit par :

- RUE ALPHONSE GUERIN,
- RUE DE KEROZEN, • RUE DE BERNUS,
- RUE LOUIS PASTEUR,